

la titularisation des stagiaires « territoire par territoire » !

Trois ministres en deux ans pour écrire, signer, appliquer une loi de refondation déclinée en décrets et pour les stagiaires 2014 : une titularisation qui va dépendre de chaque ESPE, de chaque Recteur.

On est bien loin de la continuité républicaine exigible pour la titularisation des fonctionnaires d'Etat.

Les stagiaires doivent être titularisés. C'est leur droit !

En lieu et place de la mise en œuvre de ce droit se multiplient les circulaires locales, où consignes, ordres et contre-ordres mettant en péril le droit à la titularisation.

Par exemple, à Montpellier, les détenteurs d'un master 2 ont une obligation d'assiduité, mais pas d'obligation de résultat, mais pour autant le mémoire professionnel est exigé, et le jury tranchera...

A Bordeaux, le recteur précise que la présence aux évaluations est une obligation, mais pas « pour ceux qui ne le souhaitent pas », tout en maintenant que le principe de l'évaluation par l'ESPE est obligatoire pour la titularisation...

A Rennes, les titulaires d'un master ont obligation de suivre et valider quantité de blocs du MEEF 2...

C'est dans ce contexte que FO demande audience au Cabinet : pas un seul stagiaire ne doit être laissé sur le carreau.

Assez de stress, assez de pressions ; la loi de refondation, la mise en place des ESPE, mesures que Force Ouvrière a combattues, conduisent à une titularisation locale pour un concours national de fonctionnaire d'Etat : belle anticipation de la fin des concours nationaux, de la mise en place de l'autonomie donnée aux universités, recteurs et DSDEN.

Les initiatives de Force Ouvrière ont permis de faire reculer sur certains points recteurs et directeurs d'ESPE comme à Besançon, Lyon, Créteil, Versailles...

FO propose de poursuivre dans cette voie en imposant, ensemble, le rapport de force pour que tous les lauréats des concours puissent être titularisés. A l'initiative du syndicat, de nouveaux rassemblements, réunions, audiences ont lieu dès la rentrée comme à Créteil, Bordeaux, Montpellier, Nice.

La FNEC FP-FO depuis 2009, s'oppose seule, avec la confédération FO à la masterisation des concours. FO ne lâchera pas. L'avenir de l'Ecole de la République, de ses maîtres vaut mieux que l'usine à gaz construite pas la loi de refondation.

